

**MAIRIE DE MEYRIEUX-TROUET**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 OCTOBRE 2024 A 20 HEURES**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le vingt-trois octobre de l'an deux mille vingt-quatre, sous la Présidence de M. DANTIN Jean-Jacques, Maire.

**Présents** : DANTIN Jean-Jacques, FABAS Philippe, FORTIN Guillaume, LABEYE Annie, NAVETTE Éric, Sandrine PERCEVEAUX et PERRAD-RICHARD Pyrène

**Absents excusés** : MACHET Gisèle, LATOUR Laurent et THIVILLON Aurélien.

**Absents** : MONGOURDIN Lionel

**Date de la convocation** : 15/10/2024

**Secrétaire de séance** : LABEYE Annie

**Approbation du procès-verbal du 4 septembre 2024**

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**Demande de subvention au titre du FDEC et de la Région**

Le Maire informe le souhait de démarrer les travaux d'aménagement du cœur du village dès 2025. M. le Maire présente le coût total de l'opération pour la première phase : 219 369.50 HT (263 243.40 TTC).

Il rappelle que les crédits nécessaires seront inscrits au budget et propose de solliciter des subventions au titre du FDEC et de la région.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement du cœur du village.
- Sollicite une aide financière du conseil départemental au titre du FDEC ainsi qu'une demande d'aide financière au conseil régional.
- Charge le Maire des formalités à accomplir.

**Tarif assainissement collectif**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les nouveaux tarifs pour la redevance au service d'assainissement collectif à compter du 01/01/2025, applicable sur la facture 2025

La part fixe reste inchangée : 25 € par an.

La part proportionnelle passe de 1.30 € / m<sup>3</sup> à 1.40 €.

**Suppression / création de poste d'adjoint technique à temps non complet**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-3° ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 26/09/2024

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal décide de :

- La suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet (2 heures /semaine)
- La création à compter du 4 novembre 2024 d'un emploi permanent d'adjoint technique.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 04/11/2024.

### **Réforme de la publicité des actes des collectivités**

Les convocations ainsi que les PV des réunions sont désormais affichées en mairie, dans les panneaux d'affichage des hameaux ainsi qu'en ligne sur notre site internet : <https://meyrieux-trouet.fr/>

Les listes de délibérations se trouveront également sur notre site internet.

### **Approbations RPOS**

*Report lors de la prochaine réunion du conseil municipal.*

Les documents concernant le RQS de la commune ainsi que celui de la communauté de communes de Yenne seront envoyés à l'ensemble des membres du conseil par mail afin que chacun puisse les étudier avant la réunion.

### **Présentation de la restauration de la chapelle de Trouet**

Monsieur CHAMBRE Benoit architecte de EPURE – ARCHITECTURE & PATRIMOINE est venu présenter son projet de la restauration de la chapelle de Trouet, le jeudi 26 septembre. Un document papier a été remis et présenté lors de la réunion du conseil municipal. Celui-ci va également être transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal.

### **Prévoyance pour les agents communaux**

Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle augmentation des tarifs du contrat groupe de Prévoyance souscrit auprès du CDG73 sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Afin d'accompagner les agents et d'encourager la souscription aux garanties de ce contrat, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter la participation employeur passant de 20 euros à 23 euros par agent, proratisé par rapport au temps de travail de l'agent.

Cette augmentation sera proposée à la prochaine réunion du Comité Social Technique du CDG 73.

### **Questions diverses**

- Visite de sécurité de la salle des fêtes

Une visite de sécurité a eu lieu le mercredi 2 octobre par le groupe de visite de la CSA Chambéry plénière.

Des contrôles supplémentaires vont être réalisés par des organismes agréés.

- Volets appartement école : Les volets vont devoir être réparés : devis à demander

- Repas des anciens

La préparation du repas des anciens est en cours. Selon la disponibilité du restaurant, le repas devrait avoir lieu le 8 ou le 15 décembre. Des devis vont être demandés.

- Réfection des routes :

Chemin des fontanettes : 3700 €

Chemin du rizolet : 2500 €

Chemin chez Labeye : 5000 €

Chemin du cerisier : fossé à creuser

Meyrieux-Trouet, le 23 octobre 2024

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire,  
Jean-Jacques DANTIN



Le secrétaire de séance  
Annie LABEYE

